

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du 15 Octobre 2018

L'an deux mille dix-huit, le quinze du mois d'octobre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Laurence BASSI, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Emmanuel FRANCHINI, David GUZZON, Jean-Sébastien GRESARD.

Absents excusés : Messieurs Julien LAURENT, Nicolas PAILLARD et Eric MAILLET.
Mr Julien LAURENT a donné procuration à Mr Philippe CHAPUIS.

Secrétaire de séance : Monsieur Joël VIONNET.

1/ Approbation du Compte Rendu du 24 Septembre 2018

Le Procès-verbal du 24 Septembre 2018 est approuvé à l'unanimité des présents par le conseil municipal.

2/ Statuts CCLMHD / SMMO et Intérêts Communautaires

Suite à la fusion de la Communauté de Commune du Mont et des deux Lacs avec celle des Hauts du Doubs, il est nécessaire de valider de nouveaux statuts pour la nouvelle entité dénommée Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Après exposé de Mme le Maire et discussion sur le sujet, il est procédé à un vote à main levée pour les différents statuts à adoptés, à savoir :

- ~ Statuts nouvelle entité CCLMHD + intérêts communautaires (compétences ponctuelles sur différents dossiers particuliers)
- ~ Statuts SMMO (Syndicat Mixte Mont d'Or)

Pour les deux entités, le Conseil Municipal vote favorablement par 8 voix pour.

3/ Vente tracteur ISEKI

Suite à l'acquisition d'un nouveau tracteur, il avait été décidé de revendre l'ancien. Pour ce faire, il faut une délibération pour valider ce choix. Par vote à main levée, 8 voix pour la revente du tracteur ISEKI à l'entreprise MUSY.

4/ Noël 2018

Suite à des remarques constructives concernant le cadeau de Noël des enfants, il est décidé d'offrir un cadeau aux enfants jusqu'à l'âge de 8 ans compris et non plus 6 ans. Pour les 9 à 11 ans inclus, il leurs sera offert un bon d'achat. C'est Laurence et Aurélie, qui se chargent d'acheter les cadeaux.

Pour les personnes de plus de 70 ans, une corbeille garnie leurs sera offerte. C'est Philippe qui s'en occupe.

Le conseil municipal valide ces choix par 8 voix pour.

En ce qui concerne les illuminations du village, quelques modifications seront envisagés suite aux réaménagements des rues Rochat et Delevrat.

À voir également guirlande sapin cimetière et fontaine rue du même nom.

5/ Travaux 2019

Il est proposé la réfection d'une portion de la route du Fort allant de la sortie de l'agglomération jusqu'au virage après la ferme de Philippe CHAPUIS. Il faudra dans le même temps, réparer le pont traversant la route avant la maison de Georges PAILLARD. Mme le Maire propose de prendre le Cabinet de Maîtrise

d'œuvre JDBE pour la faisabilité des travaux car il est nécessaire de reprendre la structure de la route par endroits, d'où l'intérêt de prendre des gens compétents en la matière, pour monter le dossier. De plus un devis va être demandé pour réparer le petit pont qui traverse le chemin de Beaumont (partie basse). Ces choix sont validés par l'ensemble du conseil par 8 voix pour. Pour info, les travaux de mise en conformité de l'école vont également être réalisés en 2019, de même que la mise en conformité de la salle des fêtes.

6/ SIEL

Suite aux travaux effectués sur les rues Delevrat Rochat et Marais, nous avons reçu la facture concernant le remplacement des luminaires de ces trois rues, pour un montant suivant devis de 38 916.00 € TTC. De plus, nous avons reçu une facture du même organisme concernant l'enfouissement des lignes électriques. Un rapprochement avec le Syndicat électrique sera effectué pour de plus amples explications.

7/ Questions Diverses

- ~ Protection Source des Etillots, une réunion est programmée le 12 Novembre 2018 avec les différents interlocuteurs pour mettre en place la protection de la Source.
- ~ Suite à un courrier d'un administré demandant à la commune d'intervenir suite à un problème en mitoyenneté avec lui, il lui est suggéré de faire une déclaration de sinistre à son assurance.
- ~ Cérémonie du 11 Novembre : à l'occasion du centenaire de la fin du conflit 14-18, la cérémonie du 11 novembre aura lieu aux Hôpitaux Vieux. Diverses animations sont prévues pour célébrer cet anniversaire. De plus amples informations seront diffusées sur le site de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.